

Les artistes dans la ville 2026

Située au coeur de la Vallée de l'Indre, la Ville de Montbazou est nichée entre sa forteresse médiévale et sa rivière. Chaque artiste y trouvera l'inspiration afin de réaliser son oeuvre picturale autour du thème :

Une vision insolite



Prix du jury 2024 : Jean-Marc FARINEAU

Inscription gratuite
au concours

Mairie de Montbazou
Hôtel de Ville
Place André Delaunay,
37250 MONTBAZON
Tél. : 02 47 26 01 30
Fax : 02 47 73 13 92

culture@ville-montbazou.fr
www.ville-montbazou.fr

Transport :

À partir de Tours, voir Réseau REMI -
ligne F, G et H, arrêt La Courtille
Possibilité par train



Ne pas jeter sur la voie publique

Les artistes dans la ville

THÈME
UNE VISION INSOLITE

DIMANCHE
19 JUILLET

16^{ème} édition

Montbazou
Saison culturelle 2026

Déroulement de la journée

» De 8h30 à 11h30 :

Inscription et tamponnage des supports
devant l'Hôtel de Ville
(Place André Delaunay).

» Dès 9h :

Les artistes pourront commencer la création
de leurs oeuvres dans la ville.

» À 17h :

Remise des oeuvres sans signature, ni
encadrement.

» De 17h à 18h30 :

Exposition des oeuvres devant
l'Hôtel de ville, place André Delaunay
et vote pour le **Prix du Public**.

» À 18h :

Remise des prix et vin d'honneur

Règlement

Le concours est ouvert à toutes et tous, à partir de 8 ans, gratuit et concerne toutes les techniques picturales (à l'exclusion de procédés photographiques). Le support comme le matériel sont à la charge des artistes.

Une préinscription est préférable par mail ou par courrier auprès de la mairie.

L'inscription et le tamponnage des supports -deux maximums par artiste- a lieu le jour de l'évènement sur la place de l'Hôtel de Ville.

Les oeuvres présentées doivent être réalisées pendant la journée, entre 9h et 17h devant le public.

Il sera remis un plan de la ville à chaque participant, le choix de l'emplacement est inscrit afin d'orienter le public tout au long de la journée. Les artistes pourront exposer leur oeuvre sur le lieu de réalisation.

Le jury composé d'élus, d'artistes et d'amateurs éclairés est souverain. Il distingue 1^{er}, 2^o et 3^o prix.

La commune de Montbazou fait l'acquisition du 1^{er} prix pour un montant de 300 euros. Les autres artistes reçoivent des récompenses en nature.
(Catégorie adulte et enfant - à partir de 8 ans)

Le prix du public est remis à l'oeuvre qui reçoit le plus de votes pendant l'exposition.

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Format :

Technique utilisée :

Support :

Je refuse que la Commune de Montbazou utilise mon image ou celle de mes oeuvres dans le cadre de sa communication.

Date :

Signature précédée de la mention
«bon pour acceptation du règlement»